

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : MATERNELLE DU ROURET	DATE : 11/05/2021
Adresse : 2 CHEMIN DES ECOLES 06650 LE ROURET	

<u>PARTICIPANTS :</u> <ul style="list-style-type: none">- Membres titulaires (Représentants des Parents, Enseignants, Représentants de la collectivité, DDEN) Représentante APE : Mme Girard Anne-Laure Représentante de la Mairie : Mme Wenzinger Natalie Représentante Enseignants : Mme Wolff Christine

<u>ORDRE DU JOUR :</u> -organisation du temps scolaire des écoles publiques des Alpes-Maritimes 2021-2022

<u>POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :</u> <p>Votes des différents partenaires reçus par retour de mails.</p> <p>Entérinement de la décision de la mairie de renouveler l'organisation dérogatoire actuelle :</p> <p>OTS dérogatoire- option 3 annexe C :</p> <p>Une dérogation (décret n°2017-1108 du 27 juin 2017) permettant de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées réparties sur quatre jours sans :</p> <ul style="list-style-type: none">-organiser les heures d'enseignement sur plus de vingt-quatre heures hebdomadaires.-organiser les heures d'enseignement sur plus de six heures par jour et trois heures trente par demi-journée.-réduire ou augmenter sur une année scolaire le nombre d'heures d'enseignement ni de modifier leur répartition.

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu)

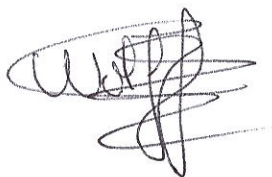
- Adoption à l'unanimité de l'OTS dérogatoire – option 3 annexe C

Fait à ...Le Rouret....., le11/05/2021.....

Le Président
du Conseil d'Ecole :

Le Secrétaire
de séance :

Christine Wolff



Anne –Laure Girard



Représentant de la Mairie
Wenzinger



**ACADÉMIE
DE NICE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ecole : Maternelle du Rouret

Circonscription : Valbonne

AVIS DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance (ordinaire/extraordinaire)¹ du ...11/05/2021...., sous la Présidence de Wolff Christine.....

CONTENU DE LA DELIBERATION

Objet : Organisation du temps scolaire à la rentrée 2021

Référence : Courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 1 avril 2021

QUESTION :

Le conseil d'école est-il favorable à la proposition d'organisation du temps scolaire de la commune pour la rentrée 2021 ?

VOTE

Nombre de votants

12

Suffrages
Exprimés :

Oui

12

Non

0

Abstentions

0

Fait à Le Rouret , le 11/05/2021

Signature du Président du Conseil d'école

Délibération jointe au PV du conseil d'école

Transmise le :

à l'Inspecteur de l'Éducation Nationale (IEN)
 à la Mairie ou à l'EPCI avant le 21 mai 2021,
délai de rigueur

¹ Barrer les mentions inutiles